

N°1287 - NOV 2022

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

- Le 05.12.22 à 19h00 à l'école communale de OIGNIES - Rue de Le Mesnil à 5670 OIGNIES

Division de OIGNIES - 26 PARTS (Contact : A.F. David LAMBERT : 0476/65.00.12, A.F. Nicolas MAURENNE : 0470/64.51.93 et A.F. Jérémie DONNAY : 0470/22.47.64)

Division de LE MESNIL - 10 PARTS (Contact : A.F. Jérémie DONNAY : 0470/22.47.64)

- Le 06.12.22 à 19h00 à la salle Union Fraternelle - Rue Eugène Defraire 86 à 5670 TREIGNES

Division de TREIGNES - 22 PARTS (Contact : A.F. Mathieu COLOT : 0470/21.67.97)

Division de VIERVES - 11 PARTS (Contact : A.F. David LAMBERT : 0476/65.00.12)

Division de MAZEE - 4 PARTS (Contact : A.F. Guy DELFOSSE : 0477/78.15.05)

- Le 07.12.22 à 19 h00 au Centre culturel Action Sud – Rue Vieille Eglise 10 à 5670 NISMES

Division de NISMES - 31 PARTS (Contact : A.F. Quentin DARVILLE : 0475/90.14.89, A.F. Florence LECLERCQZ : 0470/56.20.59 et A.F. Sébastien COLPE : 0479/86.57.97)

Division de DOORBES - 6 PARTS (Contact A.F. Florence LECLERCQZ : 0470/56.20.59)

Division d'OLLOY - 33 PARTS (Contact : A.F. Didier BUCHET : 0477/78.15.02, A.F. Florence LECLERCQZ : 0470/56.20.59 et A.F. Sébastien COLPE : 0479/86.57.97)



SOUTENONS NOS COMMERCES LOCAUX !

CPAS DE VIROINVAL - INFORMATIONS

Le CPAS de VIROINVAL vient de recevoir un renforcement du subside Greg (électricité). Celui-ci doit être alloué en PRIORITE pour soutenir les personnes qui connaissent des difficultés financières en raison des prix élevés de l'électricité et qui ne bénéficient pas du tarif social.

Vous rencontrez ce genre de difficultés en matière énergétique, n'hésitez pas à prendre contact avec le CPAS de VIROINVAL qui analysera avec vous votre situation financière et familiale.

Votre enfant souhaite réaliser un stage, une activité sportive ou culturelle mais vous éprouvez des difficultés à payer les droits d'inscription ? Le CPAS de Viroinval peut intervenir dans les droits d'inscription de votre enfant, via le subside «Activation Sociale».

N'hésitez pas à prendre contact avec le CPAS de VIROINVAL qui analysera avec vous votre situation financière et familiale.

CPAS DE VIROINVAL - Parc Communal, 2 à 5670 NISMES
060/31.24.90

Permanence sociale : Les lundi mercredi et vendredi matin de 8h 30 à 11h 30 ou sur rendez-vous.

DATES DE CHASSES ET DE BATTUES

Le 23.11.2022: DOORBES - Tienne Delvaux - Paurcy

Le 26.11.2022: LE MESNIL / OIGNIES Est - Flache Joncart / NISMES - Mousty / VIERVES - Bois du Comte / OIGNIES - Les Alysses

Le 27.11.2022 : OLLOY Est Chemin du Bassin / OIGNIES Nord / NISMES - Battérages / LE MESNIL - OIGNIES - Arlon Risque Tout

Le 02.12.2022: NISMES - Baraque du Bon Dieu Rouge / NISMES - Taille Hénon / NISMES - Trois Fontaines / VIERVES / TREIGNES Sud / TREIGNES Nord / LE MESNIL - Les Laurys / VIERVES - Ramonseuri

Le 03.12.2022: NISMES - Baraque du Bon Dieu Rouge / NISMES - Taille Hénon / NISMES - Trois Fontaines / OIGNIES - Hamérienne / OIGNIES - Broctée / TREIGNES Sud / TREIGNES Nord / NISMES - Mousty / DOORBES - Spineumont / LE MESNIL - Les Laurys

Le 04.12.2022: OIGNIES - Domaniale / DOORBES - Montagne aux Buis

LES COEURS DU VIROIN - CHORALE

L'ensemble vocal « Les coeurs du Viroin » vous invite à les rejoindre afin de chanter tous les jeudis de 17h à 19h30 à NISMES.

Contact : Monsieur Joël SOYEZ 0495/210.324

RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ:

LE 22.11 - 06 & 20.12. 2022

RAMASSAGE DES PAPIERS/CARTONS SUR TOUTE L'ENTITÉ:

LE 15.12.2022

| Visites groupées | Date | Heure | Lieu |
|-----------------------------|------------|-------|--|
| Nismes (Regniessart) | | | |
| A.F. Q. DARVILLE | 26/11/22 | 09h00 | Cabane Bon Dieu Rouge |
| Nismes | | | |
| A.F. S. COLPE | 26/11/22 | 12h00 | Cabane Bon Dieu Rouge |
| Olloy | | | |
| A.F. S. COLPE | 26/11/22 | 14h00 | Antenne chemin de la Champagne (au-dessus Try des Baudets) |
| Le Mesnil | | | |
| A.F. J. DONNAY | 27/11/22 | 15h00 | Eglise |
| Olloy | | | |
| A.F. D. BUCHET | 03/12/22 | 09h00 | Eglise |
| Vierves | | | |
| A.F. D. LAMBERT | 03/12/2022 | 09h00 | Chemin du Bois |
| Oignies | | | |
| A.F. D. LAMBERT | | | |
| A.F. N. MAURENNE | | | |
| A.F. J. DONNAY | 04/12/202 | 09h00 | Eglise |

Les plans, détails et conditions de la vente seront affichés aux valves communales, téléchargeables sur le site internet www.viroinval.be et disponibles à l'accueil de l'Administration communale, Parc communal, 1 à 5670 NISMES.

Informations : Madame Stéphanie FOSTY : 060/31.01.78 ou stephanie.fosty@viroinval.be

-Mise aux enchères à 50 euros. Enchères par tranche de multiple de 5€
-Une seule part par ménage

-Les acquéreurs ont l'obligation de se trouver dans la salle au moment de la mise aux enchères.

- Procuration uniquement suivant le modèle disponible à la commune et obligation de faire légaliser la signature AVANT la vente au service population.

Paiement au comptant uniquement par carte Mister cash-bancontact.

Présentation de la carte d'identité obligatoire

N° 1287 - NOV 2022

SERVICE DE BROYAGE À DOMICILE

Suite à vos travaux de jardinage, vous avez de nombreuses branches dont vous voudriez vous débarrasser ?

Une solution : l'Administration communale de Viroinval vous propose son service de broyage à domicile.

Le broyage aura lieu les jeudi 24 et vendredi 25 novembre 2022 de 08h00 à 16h00 et, si nécessaire, le samedi 26 novembre 2022 de 08h00 à 12h00

Où faire votre réservation ? Au service technique communal des travaux - Contact 060/37.00.60 de 8 à 12 h et de 13 à 16h.

Les dernières réservations sont fixées au mercredi 23 novembre 2022, jusqu'à 12 h.

Tout renseignement technique peut être obtenu à ce même numéro.

Rappel des modalités:

- 1) Les prestations de broyage sont gratuites mais limitées dans tous les cas à une demi-heure par site privé.
 - 2) Ni le personnel ni le matériel de la Commune ne pourront pénétrer dans une propriété privée.
 - 3) Les branchages devront être placés le plus près possible de la voie carrossable mais pour des raisons de sécurité sans entraver la voie publique.
 - 4) Seules les branches coupées dans l'année seront traitées ; les déchets verts au stade de putréfaction ne seront pas acceptés. Le diamètre des branchages ne pourra excéder plus de 8cm. Les troncs et les racines seront donc exclus. L'herbe, le lierre, les orties, les épines ou autres plantes grimpantes ne seront pas considérées comme branchage. Tout élément étranger (métal, plastique) devra être enlevé de chaque branchage. Le gravier, les petits cailloux sont également exclus.
 - 5) Le broyage ne s'effectue plus sur partie privée mais sur la voirie publique (généralement le long de l'habitation du demandeur). Il se peut que la voirie soit souillée par des résidus de broyat restés à l'endroit où le broyage des branches a été réalisé par les ouvriers communaux. Si c'est le cas, et conformément au Règlement général de Police administrative en application à ce jour, le demandeur devra obligatoirement veiller au nettoyage de la voirie bordant son habitation.
 - 6) Le broyat pourra être conservé si vous en faites la demande lors de l'inscription.
 - 7) Si pour une raison quelconque, le service n'a pas été rendu le jour déterminé, les bois devront être enlevés afin de ne pas perturber la circulation des piétons et véhicules.
 - 8) Le bois destiné au broyage ne pourra provenir d'une exploitation commerciale.
 - 9) Les branches qui ne seront pas traitées par la Commune devront être enlevées par le riverain puis amenées au parc à conteneur où des branchages y sont régulièrement broyés. Le broyat obtenu est mis gratuitement à votre disposition.
- Nous vous demandons simplement de vous servir raisonnablement pour que le maximum de personnes puisse en profiter.



LA RICHESSE DE NOS DIFFERENCES

Le Plan de Cohésion Sociale de VIROINVAL organise un atelier de sensibilisation à toutes les formes de handicap.

Quand? le mercredi 30.11.2022 de 13h00 à 17h00

Où? A NISMES, au Centre Culturel Action Sud, Rue Vieille Eglise, 10

OUVERT A TOUS - ENTREE GRATUITE

Bar, petite restauration, animations, mises en situation, informations...

Infos? 060/30.36.53 ou pcs@viroinval.be

CINÉ-DÉBAT «LE TRAJET D'UNE PLAINTE»

Vidéo réalisée avec un groupe de femmes de Vie Féminine de VIROINVAL et Mme MASCART, Substitute du Procureur du Roi de NAMUR.

Quand? le jeudi 24.11.2022 au ciné Chaplin de NISMES

17h: Accueil

17h30: Diffusion du film et échanges avec le public

18h30: Exposition de capes « les super-héroïnes » et verre de l'amitié offert

Infos et inscriptions: pcs@viroinval.be - 060/30.36.53

0493/69.82.66 - antenne-couvin@viefeminine.be

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 02/11/2022 AU 02/05/2023 - PROJET DES TROISIÈMES PLANS DE GESTION DES DISTRICTS HYDROGRAPHIQUES WALLONS (2022-2027)

Le Collège Communal informe la population que, dans le cadre de la Directive Européenne (2000/60/CE) relative à la gestion intégrée de l'eau, les projets des troisièmes Plans de Gestion par district hydrographique (cycle 2022-2027) sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur l'entité.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable uniquement sur rendez-vous via le 060/31.00.44

Les dossiers sont consultables également sur le site internet :

<http://eau.wallonie.be>

Les observations écrites peuvent être adressées à Monsieur Laurent CHABOT: laurent.chabot@viroinval.be - Administration Communale de VIROINVAL, service Cadre de Vie, Parc Communal, 1 5670 NISMES

Tout intéressé peut formuler ses observations en ligne sur le site internet ou par courrier et obtenir des explications techniques sur les projets auprès du SPWARNE :

• via courriel : eau@spw.wallonie.be

• par courrier au SPW Aménagement du territoire, Ressources naturelles et Environnement, Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface, avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

Consulter l'ensemble des informations communales sur le site internet www.viroinval.be ainsi que sur la page Facebook «Viroinval infos»

MOBILESEM
0800 / 15 230
Numéro gratuit

VOTRE PARTENAIRE MOBILITÉ ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

**BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?
MOBILESEM PEUT VOUS AIDER**

MOBILESEM RECHERCHE DES CHAUFFEURS VOLONTAIRES